



**TOTAL COTE D'IVOIRE S.A.**  
Société Anonyme au capital de 3 148 080 000 FCFA  
Immeuble NOUR AL HAYAT - Abidjan Plateau  
01 BP 336 Abidjan 01  
R.C.C.M : CI-ABJ-1976-B-17247



## **AVIS DE CONVOCATION**

**Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs** les actionnaires de la société TOTAL Côte d'Ivoire sont convoqués en Assemblée Générale Annuelle Ordinaire le **Judi 23 Mai 2013 à 09 heures 30 minutes à l'Hôtel Pullman**, sis à Abidjan - Plateau à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

- 1) Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2012
- 2) Présentation des rapports des Commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission
- 3) Autorisation des conventions règlementées
- 4) Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012
- 5) Affectation du résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2012
- 6) Quitus aux administrateurs et décharge aux Commissaires aux comptes
- 7) Renouvellement des mandats de quatre (4) administrateurs
- 8) Renouvellement des mandats de deux (2) Commissaires aux comptes
- 9) Indemnités de fonction des administrateurs
- 10) Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Tout actionnaire sera admis à l'Assemblée Générale, quel que soit le nombre d'actions détenues, ou pourra s'y faire représenter par un mandataire de son choix, même non actionnaire, conformément à l'article 25 des statuts de la société.

Toutefois, conformément aux dispositions de l'article 25 des statuts, pour être admis à assister à l'Assemblée Générale ou s'y faire représenter, les actionnaires propriétaires d'actions nominatives ou de certificats d'actions nominatives devront être inscrits sur les registres de la société cinq (5) jours au moins avant la date de ladite Assemblée, soit au plus tard le 18 mai 2013. De même, les actionnaires propriétaires d'actions au porteur devront avoir retiré les attestations de blocage auprès de la SGI BICIBOURSE cinq (5) jours au moins avant la date de ladite Assemblée, soit au plus tard le 18 mai 2013.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont informés que tous les documents à soumettre à l'Assemblée Générale du 23 mai 2013, à savoir les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, le bilan et le compte de résultat de l'exercice 2012 et le texte des résolutions, seront à leur disposition quinze (15) jours avant la tenue de ladite assemblée, soit à compter du 09 mai 2013, au siège social de TOTAL CÔTE D'IVOIRE, ou auprès de la SGI BICIBOURSE sise à Abidjan - Plateau, Rue Gourgas.

*Pour plus de renseignements, s'adresser à TOTAL CÔTE D'IVOIRE, au secrétariat de la Direction Administrative et Financière (☎ 20 31 61 68).*

**Le Conseil d'Administration**